



VERSEMENT DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2020 - 13% -

Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

Votre entreprise :	Contact de l'entreprise :
Raison sociale :	Nom- Prénom :
Adresse :	Fonction :
.....	Tél :
Code postal :	e.mail :
Ville :	
N° Siret :	

Etablissement bénéficiaire :	Contact de l'établissement :
Institut de Formation aux Professions de Santé 2, Esplanade des Prix Nobel 22000 Saint-Brieuc N° Siret : 262 200 090 002 29	Françoise HUET Directeur Tél : 02.96.01.70.28 e.mail : ifp.stbrieuc@armorsante.bzh Site : www.ch-stbrieuc.fr

Versement au profit de la formation : indiquer le montant dans la case correspondante :				
€	Catégorie B pour l'IFSI	Infirmier(ère)	n°UAI : 0221469C	Origine ARS
€	Catégorie A pour l'IFAS	Aide-Soignant(e)	n°UAI : 0221469C	Origine ARS
€	Catégorie A pour l'IFA	Ambulancier(ère)	Pas de n°UAI	Origine ARS

Votre masse salariale 2019 : €
 X 0,68 % : €
 Solde de 13 % TA 2020 : €
 Subvention en matériel déductible €

Mode de règlement :
<input type="checkbox"/> Virement Libellé du virement : TA 2020 IFPS St-Brieuc
RIB de l'Institut de Formation aux Professions de Santé : Titulaire : Trésorerie des Centres Hospitaliers de St-Brieuc – Lamballe Domiciliation : Banque de France St-Brieuc IBAN : FR61 3000 1007 12C2 2000 0000 053 Identifiant swift de la BDF (BIC) : BDFEFRPPCCT
<input type="checkbox"/> Chèque N°et banque
A l'ordre du : Trésor Public